

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 001-210103479-20260504-2026037-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026-037

Séance du 04 MAI 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 18
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 27/04/2026
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 27/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

Présidence : M VALLOS Frédéric, Maire

PRESENTS:

M. VALLOS Frédéric, M. ANTON Steve, M. BOIDRON Bruno, M. COLLET Baptiste, Mme COUPAS Florence, Mme DALMAIS Anne-Sophy, M. DELPOUX Jérémie, M. DIOT Georges, Mme GAUTIER-WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme HUMBERT Séverine, Mme JANIN Blandine, Mme MARTELLI Françoise, Mme MICHOD Mireille, M PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. RICHARD Germain et Mme TRINQUET Alexandra

ABSENT EXCUSE :

POUVOIRS :

Mme DELCROIX Stéphanie a donné pouvoir à Pascale GAUTIER-WILL

M. Bruno BOIDRON a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Approbation compte rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2026

Le procès-verbal du Conseil Municipal a été transmis aux membres du Conseil d'Administration par mail dans les 8 jours du Conseil Municipal.

Correction à apporter

Au titre de la désignation des élus dans les commissions communales il est noté à tort que le prénom de Madame HUMBERT est Stéphanie. Il faut lire Séverine.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- APPROUVE le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 30 mars 2026 avec la correction visée ci-dessus;
- DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à M. Préfet de l'Ain

Ainsi fait et délibéré le 04 mai 2026

Le Maire de Saint Didier de Formans
Frédéric VALLOS

Le secrétaire de séance
Bruno BOIDRON